



UNIVERSITE D'ÉTE 2008 (15^e session)

Capacités d'autonomie, Croissance, et Régulations dans l'espace Euro-Méditerranéen à l'heure de la mondialisation

Hôtel « La Tour Blanche » à Gammarth sur les côtes de Carthage
les 18, 19 et 20 juillet 2008

Organisé par l'Association Mohamed Ali de la Culture Ouvrière ,le Centre Mohamed Ali de recherches d'études et de formation (CEMAREF) et le Réseau Euromed de confrontation et d'études prospectives sur travail, innovations et droits sociaux - RECEPTIS

En collaboration avec :

La Fondation Friedrich EBERT, la Fondation Paix et Solidarité – CC.OO, et l'Institut Français de Coopération

COMPTE RENDU DES TRAVAUX



Institut Français de Coopération - Tunisie



fundación paz y solidaridad
serafin aliaga





UNIVERSITE D'ÉTÉ 2008 (15^e session)

Capacités d'autonomie, Croissance, et Régulations dans l'espace Euro-méditerranéen à l'heure de la mondialisation

Hôtel « La Tour Blanche » à Gammarth les 18, 19 et 20 juillet 2008

Problématique et axes de l'Université d'Eté 2008

Le projet de programme pour l'Université d'Eté 2008 s'articule, comme chaque année, avec les travaux menés lors de l'Université d'Eté précédente, les 20-21-22 juillet 2007 à Gammarth. Les travaux menés en 2007 ont fait émerger, au travers de plusieurs interventions et débats, l'importance pour les sociétés du Maghreb **de renforcer leur capacité de maîtriser leur devenir**, tant dans leur insertion dans le monde et notamment dans leurs relations avec leurs voisins du Maghreb et de la rive Nord de la Méditerranée, qu'en interne, dans la conduite de leur modèle de développement. Cette capacité à maîtriser son devenir, à augmenter ses capacités d'autonomie et d'initiative, constituera le fil conducteur de la prochaine université d'Eté 2008.

En 2007, les travaux de l'Université ont été marqués par la présentation des diverses offres faites aux pays du Maghreb par les grands acteurs qui interviennent dans la Méditerranée : l'avant projet français d'Union pour la Méditerranée, la Politique Européenne de Voisinage et le projet de création de zones de libre échange entre les Etats-Unis et chacun des trois pays du Maghreb central, suite à l'établissement en 2006 d'une zone de libre échange avec le Maroc.

Par leur présence à nos travaux, les ambassadeurs de France et des Etats-Unis notamment ont manifesté l'importance du Maghreb pour ces deux pays, tout en apportant leur soutien et la reconnaissance de la qualité de ses travaux à notre association ACMACO.

Sur ces bases, un projet de programme pour l'année 2008 a été élaboré. Il s'articule en trois étapes :

1/ le Maghreb dans le monde, à l'heure de la mondialisation et des offres régionales et bilatérales dont la plus récente dans sa nouvelle formulation : **l'Union pour la Méditerranée** ;

2/ les leviers de la croissance : les sociétés des pays du Maghreb sont en effet en attente d'une amélioration substantielle de leur niveau de vie, d'un élargissement des perspectives notamment pour les jeunes actifs. Cette croissance passe notamment par l'extension des relations économiques entre les pays du Maghreb, mais aussi avec l'Europe, les Etats-Unis, les pays arabe notamment du Golfe et le reste du monde. Extension des relations économiques, mais aussi ouverture aux nouvelles technologies. Cette croissance enfin suppose que le capital humain soit formé pour faire face aux nouvelles données des marchés du travail, et ce, dans un espace ouvert : sera abordée dans cet esprit la circulation des travailleurs ;

3/ Enfin, la mondialisation doit être maîtrisée : il en va, au sein de chacun des pays, de la qualité de la croissance en termes de répartition, mais aussi dans les relations économiques internationales. De ce point de vue, se pose la question des mouvements syndicaux, de leur rôle dans cette régulation nécessaire et de leur positionnement dans les mutations actuelles que connaissent les pays du Maghreb.



UNIVERSITE D'ÉTE 2008 (15^e session)

Capacités d'autonomie, Croissance, et Régulations dans l'espace Euro-méditerranéen à l'heure de la mondialisation

Hôtel « La Tour Blanche » - Gammarth les 18, 19 et 20 juillet 2008

PROGRAMME

Première Journée – Vendredi 18 Juillet 2008

09h 00 : Séance d'ouverture.

Allocutions de :

- M. Habib GUIZA, Président de l'Association Mohamed Ali de la culture ouvrière
- M. Lothar WITTE, Représentant de la Fondation Friedrich EBERT en Tunisie
- M. Bernard PHILIPPE Représentant de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie
- M. Belgacem HAMMAMI, Représentant du Ministère des Affaires Sociale de Tunisie.

10 h 00: Pause café

Thème de la première journée - Le Maghreb dans le monde, Etat stratège, croissance, gouvernance et intégration régionale

Président de séance : Alaya ZAGHLOULA

Rapporteur : Abdellaziz MESSAOUDI

Première séance (10 h45 – 13h 15)

10h 15 : Gouvernance, croissance et Etat stratège. M. Jacques OULD AOUDIA, Chercheur. France

10 h 45 : Débat

11h 45 : l'émergence de nouvelles relations économiques au sein du Maghreb : les investissements croisés. Témoignage d'un acteur. M. Radhi MEDDEB, Directeur d'un centre d'étude – Tunisie

12 h 15 : Débat

13 h 00 : Déjeuner

Deuxième séance (17 h 00 – 19 h 15) La maîtrise de la mondialisation

Président de séance : Oriol HOMS

Rapporteur : Fateh THABET

17 h 00 : Pause café

17 h 15 : Opportunités et risques : une réponse au niveau régional : L'Union pour la Méditerranée. M. Ahmed OUNAIES, Ambassadeur à la retraite (Tunisie)

18 h 00: Débat

19 h 15 : Fin des travaux de la première journée.



Deuxième Journée – Samedi 19 Juillet 2008

Thème de la deuxième journée – Le Maghreb et ses relations internes, régionales et internationales et la circulation de ses compétences

Président de séance : Jean-Paul BOUCHET

Rapporteur : Leila HAZEM

Troisième séance (matinée)

09 h 00 – 9 h 30 : Les relations entre le Maghreb, l'Europe, les Etats-Unis, les Pays du Golfe et l'Afrique Subsaharienne. M. Nassim OULMANE, Chercheur à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique - Bureau Afrique du Nord

09 h 30 – 10h 15 : Débat

10 h 15 : Pause café

10 h 30 – 11 h 30 : Circulation des compétences : Migration et développement.
Jean-Baptiste MEYER, Nicole MARTIN

11 h 30 – 12 h 30 : Débat

12h 45 : Déjeuner

Quatrième séance : (17 h 00 – 19 h 15)

Président de séance : Nicole MARTIN

Rapporteur : Moncef MAHROUG

17 h 00 : Pause café

17 h 15 : Présentation du projet de l'Association Mohamed Ali en collaboration avec ses partenaires sur l'appel à proposition de la Commission Européenne « Migration et Développement », Habib GUIZA, Mahmoud BEN ROMDHANE, Hassen BOUBAKRI, Oriol HOMS, Carles Vallejo, Anthony FERIGO, Jean-Paul BOUCHET

18 h 15: Débat

19 h 15 : Fin des travaux de la deuxième journée



Troisième journée – Dimanche 20 Juillet 2008

Cinquième séance : les régulations de la mondialisation : les syndicats, acteurs d'autonomie et de régulation ? (09 h 00 – 14 h 00)

Président de séance : Fateh THABET Rapporteur : Zohra BOUSNINA

09 h 00 – 10 h 00 : Les syndicats face aux défis de la mondialisation. Mme Anissa ALLAOUCHE, Chercheure, France et Hafedh LAMOURI, chercheur de Tunisie

10 h 00 : Pause café

10 h 15 – 11 h 00 : Débat

11 h – 12 h 00 : Témoignages de syndicalistes du Nord et du Sud de la Méditerranée : Jean-Paul BOUCHET, (CFDT-Cadres, France), Mohamed HAIDOUR (Représentant de la Confédération espagnole CCOO), Tony FERIGO (CISL Italie), Carles VALLEJO (CCOO Barcelone), Habib GUIZA (ACMACO – Tunisie)

12 h 00 : Débat

13h00 : Synthèse des travaux de l'Université d'Eté 2008 présenté par Jacques Ould Aoudia, évaluation des travaux et propositions du thème de la 16^e Université d'Eté de 2009

13 h 45 : Clôture de la 15^e Université d'Eté 2008

14 h 00 : Déjeuner.



UNIVERSITE D'ÉTÉ 2008 (15^e session)

Capacités d'autonomie, Croissance, et Régulations dans l'espace Euro-méditerranéen à l'heure de la mondialisation

Hôtel « La Tour Blanche » à Gammarth les 18, 19 et 20 juillet 2008

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Par Jacques OULD AOUDIA, chercheur (France)

Les Universités d'Été de l'Association Club Mohamed Ali de Culture Ouvrière (ACMACO) rassemblent depuis 1994 un public de syndicalistes, de responsables d'associations de la société civile, de chercheurs et d'universitaires qui réfléchissent sur des thématiques d'intérêt commun et qui ont récemment convergé vers ce que l'on aurait pu appeler un observatoire des droits sociaux et syndicaux au Maghreb (certaines sessions antérieures avaient étendu la participation au Machrek et plus largement à d'autres pays du Moyen-Orient) mais qui s'est finalement orienté vers un réseau de réflexion appelé RECEPTIS (Réseau Euromed de confrontation et d'études prospectives sur travail, innovations et droits sociaux).

L'ACMACO est l'un des seuls espaces, sinon le seul, où la parole est libre et où des conférenciers peuvent tenir des propos non-conformistes de divers points de vue. La 15^{ème} Université d'Été n'a pas failli à cette tradition en conviant Son Excellence Mme Laura REINILA, Ambassadeur de Finlande en Tunisie.

Après les allocutions d'ouverture de MM : Habib GUIZA, Président de l'ACMACO, Lothar WITTE, Représentant de la Fondation Friedrich EBERT et Belgacem HAMMAMI, le Représentant du Ministère des Affaires Sociales de Tunisie, M. Bernard PHILIPPE, Représentant de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie a affirmé, en guise d'introduction, que nous avons une « obligation de sérieux » ainsi que « de résultats » pour construire un partenariat solide entre les deux rives de la Méditerranée, qui profiterait aux générations futures.

Il s'agit de transformer la séquence négative au Sud (chômage, pauvreté, migration clandestine...), en séquence positive consistant en une croissance plus forte et soutenue fondée essentiellement sur l'économie du savoir et de la connaissance pour plus de prospérité.

Entre le Nord et le Sud, il y a une tendance vers la convergence des cadres juridiques et réglementaires. L'interconnexion des réseaux (transport, énergie...) permet une communication plus fluide et construit un espace cohérent entre les deux rives. L'amélioration des ressources humaines est un élément plus difficile et délicat et la question migratoire occupe une place centrale dans ce processus de rapprochement des hommes.

La première conférence de la première journée du 18 juillet est intitulée *Gouvernance, croissance et Etat stratège* et a été présentée par Jacques OULD AOUDIA, chercheur (France), avec comme discutant Mahmoud BEN ROMDHANE, chercheur (Tunisie).

L'analyse empirique des pays en développement qui ont connu, depuis ces quarante dernières années des périodes de croissance élevée et prolongée, (notamment les pays d'Asie de l'Est qui ont amorcé leur décollage économique), montre que ce n'est pas par l'application de la stratégie de la 'bonne gouvernance' que ces pays ont réussi à s'arracher au sous-développement.



Les institutions que ces pays ont su créer et animer tiennent aux capacités de l'Etat à devenir un « **Etat stratège** » en développant d'une façon crédible pour toute la société la coordination des principaux acteurs économiques et sociaux autour d'objectifs stratégiques de développement. Ces capacités des Etats se déclinent, à des degrés divers, à tous les niveaux de la société : collectivités locales, établissements publics, entreprises, syndicats...

Ce n'est qu'après avoir effectué cette expérience prolongée de croissance élevée que la question de l'ouverture de l'ordre social se pose, en termes économique (concurrence pour laisser de nouveaux acteurs entrer sur le marché), en termes sociaux (méritocratie) et en termes politiques (démocratie, qui ne se réduit pas à l'organisation d'élections).

Chaque pays doit trouver sa propre voie et son propre rythme, tant pour élaborer ces capacités de coordination et de vision stratégique (l'Etat stratège) que pour son ouverture. **L'autonomie** de chaque société dans la définition de sa stratégie de croissance est bien au cœur de la problématique du développement ici exposée.

Il convient de noter que la démocratie, dans ses multiples dimensions, reste un objectif pour le développement (exemple de l'Inde). La question centrale est celle de la légitimité de l'Etat, qui peut se décliner de multiples façons, et notamment de sa capacité à entraîner toute la société dans le développement. En contre point, de multiples Etats autoritaires n'ont en rien développés une stratégie de développement et ont maintenu au contraire leur pays dans le sous développement.

La seconde conférence du (18 juillet) a été présentée par M. Radhi MEDDEB, Directeur d'un Bureau d'études (Tunisie) et porte sur *les difficultés et les potentiels des investissements intra-maghrébins*.

Radhi Meddeb a présenté un exemple d'émergence de nouvelles relations économiques au sein du Maghreb à partir de son expérience professionnelle : son Bureau d'études déploie en effet son activité en Tunisie, en Algérie et en Afrique sub-saharienne. Il a montré à la fois les difficultés de ce travail en Algérie et les opportunités qu'il représente.

La troisième conférence de la première journée du 18 juillet, intitulée *La maîtrise de la mondialisation, opportunités et risques : une réponse au niveau régional, L'Union pour la Méditerranée* et présentée par M. Ahmed OUNAIES, Ambassadeur à la retraite (Tunisie)

Pour Ahmed OUNAIES, les trois pays du Maghreb central ont en commun une orientation stratégique et irréversible vers l'Europe.

Concernant la politique méditerranéenne de l'Europe, l'offre d'origine de la France (« Union méditerranéenne ») présentait une orientation radicalement nouvelle par rapport au Partenariat euro-méditerranéen au sens où elle plaçait **la Méditerranée au centre du projet**. Les Etats du Sud n'ont pas saisi leur chance en ne soutenant pas ce projet, dès qu'il a été formulé par le Président français. De ce point de vue, ils ont manqué **d'autonomie stratégique** dans les premiers temps de ce projet.

L'offre de l'Union européenne qui a finalement été formulée en juillet 2008 à Paris (« Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée ») rétrograde **la Méditerranée à la périphérie de l'Europe** et ne se donne pas pour objectif de traiter les obstacles majeurs qui traversent son espace que représentent les conflits (Israël - Palestine, Maroc – Algérie, Chypres – Turquie).

La première conférence de la deuxième journée du 19 juillet, intitulée « *Les relations entre le Maghreb, l'Europe, les Etats-Unis, les Pays du Golfe et l'Afrique Subsaharienne* » et présentée par M. Nassim OULMANE, Chercheur à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique - Bureau Afrique du Nord – Rabat.



L'exposé a porté sur les accords de commerce que les pays du Maghreb ont passé avec leur environnement. Tout d'abord, l'exposé a révélé que les pays du Maghreb étaient **plus fermés les uns vis-à-vis des autres** que vis à vis de l'Europe : l'argument selon lequel les économies de chacun des pays du Maghreb ne pourraient supporter la concurrence du pays voisin ne tient pas.

L'exposé a ensuite situé les pays du Maghreb dans les nombreux accords internationaux dans lesquels ils sont engagés : aux niveaux Maghrébin, Arabe, Africain, Euro-méditerranéen, bilatéral avec les Etats-Unis notamment, et mondial (OMC). Apparaît la nécessité de coordonner et de faire converger ces multiples enceintes qui peuvent être redondantes.

Nassim OULMANE a montré qu'il existe des espaces **d'autonomie** pour les pays du Maghreb (comme pour tous les pays du Sud) : plutôt que de subir les accords, les pays peuvent trouver des soutiens pour peser sur les termes des accords régionaux ou mondiaux en matière de commerce.

On notera que la présentation du libre-échange ici effectuée est **équilibrée** quant aux effets attendus : s'il peut apporter des avantages pour les pays du Sud, et notamment les pays du Maghreb, ils portent également des risques sur le terrain social principalement.

En outre, on se trouve devant une contradiction au sens où l'OMC représente à la fois un outil au service des pays les plus puissants dans le commerce mondial, mais c'est en même temps un instrument de régulation de ce commerce mondial qui peut fournir aux pays du Sud des moyens de défendre leurs intérêts.

Deux exposés ont été présentés dans la deuxième journée du (19 juillet) par Jean-Baptiste MEYER (IRD, France) et Nicole MARTIN, Ministère de l'Immigration (France).

Jean-Baptiste Meyer a présenté son travail sur le rôle des diasporas scientifiques dans le soutien au développement de leur pays d'origine. Les recherches récentes montrent combien sont sous-estimées les contributions des diasporas à leur pays d'origine, même par les institutions les mieux outillées. Si les connexions s'établissent facilement entre scientifiques du pays d'accueil et du pays d'origine, la mise en oeuvre concrète d'une coopération est beaucoup plus difficile à réaliser. C'est donc sur ce segment que des politiques publiques pourraient concentrer leurs efforts.

Nicole Martin a présenté les grands axes de la politique française de développement solidaire. Elle a notamment montré les **contradictions** inhérentes à toute politique en direction des migrants, notamment entre la politique de contrôle des flux migratoires, la nécessité pour l'Europe d'accueillir de la main d'oeuvre nouvelle pour faire face à son déclin démographique (vieillesse de la population), et la reconnaissance du rôle des migrants dans le développement de leur pays d'origine. Ces **contradictions** se retrouvent dans les pays d'origine également entre « fuite des cerveaux » et « valorisations des diasporas ».

Jean-Paul BOUCHET, de la CFDT, a montré comment les ingénieurs informaticiens des diasporas (notamment les informaticiens indiens) commençaient à s'organiser au niveau international **d'une façon autonome** pour la défense de leurs droits. Ainsi, sur des secteurs totalement nouveaux, se construisent de nouvelles solidarités syndicales au niveau international, comme un début de complément à la mondialisation sur le terrain des relations de travail.

Dans l'après-midi de la deuxième journée du (19 juillet), a eu lieu, la présentation du projet de l'Association Mohamed Ali en collaboration avec ses partenaires sur l'appel à proposition de la Commission Européenne « Migration et Développement », Habib GUIZA, Mahmoud BEN ROMDHANE, Hassen BOUBAKRI, Anthony FERIGO Jean-Paul BOUCHET, Oriol HOMS, Jean-Baptiste MEYER, Carles VALLEJO.

L'ACMACO est leader de cette proposition de réponse à l'UE. L'Association a regroupé autour d'elle 15 organisations (syndicales, de recherche) de 9 pays, 3 pays d'Europe (Espagne, France,



Italie), 3 du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) et 3 d'Afrique sub-saharienne (Mali, Niger et Congo). Le projet vise à augmenter l'efficacité en termes de développement des transferts (financiers, de savoirs...) effectués par les diasporas en direction de leur pays d'origine ainsi que de la circulation des personnes, notamment en améliorant la fluidité de l'information sur les pratiques existantes, la mise en réseau de l'information. Plus généralement, le projet visera à identifier les besoins de ces diasporas pour améliorer l'impact de leur action sur le développement des pays d'origine. L'objectif du projet est d'élaborer des propositions pour les politiques publiques européennes.

L'ensemble des participants a félicité les participants et tout particulièrement l'ACMACO pour cette initiative et la qualité de la proposition effectuée (et déposée à la Commission le 30 juin 2008). Egalement pour la gouvernance interne du projet, concernant la circulation de l'information sur le fond et sur les opérations financières du projet lui-même.

Si le projet est accepté, il a été souligné l'importance de prévoir dès le départ des perspectives pour prolonger le travail du groupe au-delà même des trois années du projet : sur quels segments du projet des perspectives pérennes sont possibles ? La 16^o Université d'Eté, en juillet 2009, servira de ponctuation du projet.

On notera que les équipes du projet sur les 9 pays concernés fonctionnent, à leur échelle, comme un réseau diasporique. Cela suppose un effort de vision stratégique et de coordination (internationale) de l'ensemble des participants.

Cette initiative de l'ACMACO et des membres associés est **une manifestation de l'autonomie des sociétés** sur le versant humain de la mondialisation, la circulation des personnes, des compétences, des savoirs et des flux financiers.

La troisième journée du (20 juillet) a porté sur le thème des « Régulations de la mondialisation : les syndicats, acteurs d'autonomie et de régulation ». Anissa ALLAOUCHE, Chercheure (France), Hafedh LAMOURI, Chercheur (Tunisie) ont présenté chacun un exposé.

Anissa ALLOUCHE montre comment le vocabulaire véhicule des concepts de marchandisation des sociétés : parler de « flux migratoire » (comme on parle de flux financiers), parler de « ressources humaines (comme on parle de ressources minières) pour ne prendre que deux exemples, est porteur de sens. La marchandisation des sociétés (et du langage) est le pendant du recul de l'idée même de l'action publique, du rôle de l'Etat, qui se traduit par un recul des droits des travailleurs partout dans le monde.

Manifester notre **autonomie** signifie reconstruire nos cadres de pensée à partir des failles provoquées par cette marchandisation des sociétés.

Hafedh LAMOURI montre les attaques sévères contre les acquis sociaux : les politiques libérales et la mondialisation poussent les sociétés **à des solutions informelles**, marquant un recul certain des droits pour l'ensemble des citoyens et tout particulièrement des salariés.

Pour autant, on ne doit pas adopter une attitude crispée par rapport aux mutations provoquées par la mondialisation : ainsi, la sous-traitance n'est pas en soi un facteur de régression sociale. Elle est liée au mouvement de spécialisation des appareils productifs des pays. Elle offre des espaces de négociation à un niveau international, en lien avec les syndicats des maisons-mères.

Un débat fructueux a eu lieu sur le thème des « Régulations de la mondialisation : les syndicats, acteurs d'autonomie et de régulation ». Il a été focalisé d'une part sur la crise des structures syndicales comme l'illustre le cas de Gafsa et des événements qui ont eu lieu dans le bassin minier et l'absence de vision syndicale stratégique à l'ère des mutations profondes qui affectent le pays et,



d'autre part, sur la nécessité d'un nouveau discours, de nouvelles pratiques et de l'autonomie syndicale et du droit des travailleurs à adhérer au syndicat de leur choix.

Ensuite, des témoignages des syndicalistes du Nord de la Méditerranée ont eu lieu : Jean-Paul BOUCHET, (CFDT-Cadres, France), Mohamed HAIDOUR (Représentant de la Confédération espagnole CCOO), Tony FERIGO (CISL Italie), Carles VALLEJO (CCOO Barcelone), Habib GUIZA (ACMACO – Tunisie) et d'autres syndicalistes du Maroc et d'Algérie.

Le pluralisme est une culture et ne peut être dissocié du pluralisme politique ; toutes les expériences de pluralisme dans les pays arabes ont échoué et n'ont fait que renforcer par conséquent le pouvoir des syndicats uniques.

La difficulté de travailler avec les syndicats au Maghreb, par exemple le Maroc, a été soulignée par le représentant de CCOO mais il existe une volonté réelle de développer une stratégie avec les syndicats du pays du Maghreb pour la formation, aides à l'organisation de séminaires...

Pour JP BOUCHET (CFDT - Cadres), il faut que les syndicats puissent montrer leur capacité à intervenir sur les questions économiques (domaine de l'offshore, des centres d'appel et de l'outsourcing). Pour les pays européens le travail syndical consiste principalement à chercher à préserver l'emploi en Europe (dans l'informatique) sans ignorer ce qui se passe en Inde par exemple. L'UNI et des associations professionnelles ont élaboré un guide à usage professionnel qui permet aux syndicats d'avoir un accès à l'information et une connaissance poussée sur les principales questions stratégiques et les coûts cachés.

Pour les centres d'appel par exemple, le label social a été développé pour les entreprises qui satisfont à certaines conditions (respect des droits sociaux fondamentaux), et vise à les faire respecter dans les pays où ces centres sont délocalisés.

Pour C. VALLEJO du CCOO Barcelone, le syndicalisme a toujours soutenu les diverses luttes comme le syndicalisme italien qui a accompagné la lutte pour la démocratie en Espagne.

L'importance des échanges et des flux d'informations est essentielle (coopération entre les comités d'entreprises européennes par exemple)

La coopération avec le Maroc a permis de son côté de développer une culture syndicale.

Pour T. FERIGO (CISL Italie), il est difficile de développer ses capacités sans un horizon culturel de solidarité. Il n'y a pas de « modèle » syndical. Il faut être, à l'exemple du syndicalisme danois, enraciné dans le milieu de travail et être à la hauteur des défis. La coopération et l'échange d'informations avec des syndicats brésiliens sud-africains est à envisager.

Certains points positifs sont à mettre au crédit de la globalisation, à travers les accords-cadres qui permettent d'appliquer le droit aussi bien en Europe que dans les pays de délocalisation (Volkswagen à Sao Paulo). Cependant des contre-exemples existent comme le cas de Léoni (câblage) qui malgré l'accord cadre ne respecte pas le travail de nuit des femmes en Tunisie. Les demandes du syndicat des métallurgistes pour le respect des accords sont restées sans suite.

Pour H.GUIZA, on ne peut ignorer les points positifs de la mondialisation. Mais malgré la volonté d'être positifs, les syndicalistes sont confrontés à une absence d'horizon, à une absence de dialogue social. Il ne s'agit pas de tomber dans la démagogie mais de poser des règles et de donner un cadre cohérent aux revendications syndicales.

La structure excessivement centralisée des syndicats doit être revue. L'adoption des structures fédérales et confédérales devraient être envisagée, ainsi que le respect du droit des travailleurs d'adhérer aux syndicats de leur choix et une représentation des femmes à la hauteur de leur participation dans le monde du travail.. La seule solution à ces freins est de mettre fin à l'hégémonie de l'UGTT pour que le syndicat devienne un véritable partenaire. L'histoire du syndicalisme tunisien est d'ailleurs historiquement liée au pluralisme. F.HACHED était adhérent à la CGT avant de créer l'UGTT.



Enfin un syndicat ne doit pas être inféodé, il se doit d'être libre, indépendant comme le prévoit le droit international.

A la fin de matinée de la troisième journée du 20 juillet, une Synthèse des travaux de l'Université d'Été 2008, évaluation des travaux et propositions du thème de la 16^e Université d'Été de 2009 a été présentée par Jacques OULD AOUDIA.

Nous vivons actuellement un changement profond, un « changement d'époque » pour reprendre l'expression d'Antony FERIGO. Changement du modèle productif, changement de la répartition mondiale des productions matérielles et des accumulations financières : les pays riches se spécialisent dans les productions non-matérielles, les pays émergents dans les productions matérielles tandis que le reste des pays reste dans une trappe à pauvreté.

La mondialisation affecte sur des modes très différents la circulation des biens, des flux financiers, des personnes, des droits, mais aussi des idées. Globalement, la mondialisation s'accompagne du recul des capacités des Etats : l'idée de l'action collective recule, et par là, l'idée même de démocratie.

Mais ces changements entraînent également des ouvertures : les hausses des prix de l'énergie et des produits alimentaires vont entraîner de profondes mutations dans les modes de consommation et de production pour tous les pays du monde. La crise financière née aux Etats-Unis risque d'ébranler le modèle de développement des pays industrialisés en réduisant les classes moyennes sur lesquelles ces pays ont appuyé leur développement économique, mais aussi social et politique. De nouveaux acteurs apparaissent qui commencent à peser dans les nouvelles règles du jeu international (Chine, Inde, Brésil...). Les échecs des politiques de développement jusque là menées ouvrent de nouveaux espaces de réflexions et d'action : les décollages économiques, notamment en Asie de l'Est, se sont effectués par une combinaison du marché et de l'Etat sous des régimes autoritaires. Mais dans ces pays, des espaces de liberté et de démocratie se manifestent (Corée après la crise de 1997), mais aussi de défense des droits sociaux (Chine aujourd'hui). La mondialisation augmente la circulation des personnes, et notamment des personnes qualifiées qui commencent à s'organiser en tant que diasporas pour que circulent également des droits...

Cette Université a traité des sujets qui sont au cœur de ces changements entraînés par la mondialisation. Elle a marqué ainsi sa pertinence.

Prochaine Université d'Été en juillet 2009 : l'axe de l'**autonomie** des sociétés, des pays, doit rester un thème permanent pour les universités futures.

L'ouverture à **des jeunes intervenants** est recommandée.

Le Maghreb et les nouveaux grands acteurs mondiaux qui commencent à intervenir sur notre zone : Chine, pays du Golfe...ainsi que la question de la **circulation des personnes qualifiées** pourront être retenue, parmi d'autres thèmes.

La régulation de la mondialisation et **le rôle des syndicats** comme acteurs d'autonomie et de régulation



UNIVERSITE D'ETE 2008 (15e session)

Hôtel «La Tour Blanche » - Gammarth 18-20 juillet 2008

Liste des participants (es)

Tunisie

Universitaires

Mahmoud BEN ROMDHANE, Mehdi MESSAOUDI, Hassen BOUBAKRI, Lotfi BEN AISSA, Yamina MATHLOUTHI, Mehdi SBAA, Zohra BOUSNINA, Hafedh LAMOURI, Mardhia KADRI, Mahmoud BEN JEMAA, Omar MEDIMAGH, Mohamed Ali HALWANI, Ridha Ben Amor, Bachia HALWANI

Syndicalistes,

Ridha ACHOUR , Habib GUIZA, Mohamed CHAKROUN, Abderrazak BAABOU, Tarek MEHRI, Allala AKREMI, Abdellatif BOUTOUTA, Abdellaziz MESSAOUDI, Leila HAZEM, Fatima CHERIF, Abdelhay REHOUMA, Moez JEMAI, Charfeddine BARHOUMI, Wissal JAIDI, Mohamed Tahar CHAIEB, Slem ABDELMAJID, Slimane MAJDI, Abdenasseur JADLAOUI, Jamal MOGUEDMI, Salah MEJDI, Fethi Ben Romdhane, Fatah THABET, Naziha JLASSI, Abdellaziz HAMDI, Mohamed KHEMILA, Mohamed Ali GHARBI

Personnalités Nationales

Chedly AYARI, Tahar AZAIEZ, Mohamed ENNACEUR, (anciens Ministres)

Ahmed OUNAIES (Ambassadeur à la retraite),

Représentants des Ministères

- M. Belgacem HAMMAMI, Représentant du Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité

Représentants des entreprises

- Radhi MEDDEB, PDG du bureau d'étude Comete Engineering

Représentants des ONG

- Taieb BACCOUCHE, Président de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme
- Mohamed Salah KHERIJI, Salah ZGHIDI : Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme
- Khadija ARFAOUI : Représentante de l'association féminine de recherches sur le développement - AFTURD
- Zeineb MAHJOUR : Association des responsables des ressources humaines – ARFORGUE
- Zied ELHENI : Syndicat National des journalistes

Journalistes

Abdellaziz Messaoudi , (Attarik Al Jadid), Moncef MAHROUG.(revue ARABIES), Ridha BENHAISSINE (ALMOUSTAKBEL), Amal Hadj Ali (Expression), Adel KADRI (Elwehda), Abir Fares (L'Expression), Mustapha Ben JAAFAR et Akram ELFAHEM (Mouatinoun)

Etudiants (es), Mohamed

Sanaa HNAIEN, Nadya TOUHAMI, Noura HOSNI, Nadhem GUIZA, Hafedh Jendoubi, Ines SAADI, Hajeur NAYEL

Institutions non tunisiennes, Résidentes en Tunisie

- S E Mme Laura REINILA, Ambassadeur de Finlande en Tunisie
- M. Bernard PHILIPPE et Mme Stéphanie CARETTE, Délégation de la Commission européenne en Tunisie
- M. Lothar WITTE, M. Sami ADOUANI et Mme Barbara ABDESSAMED : Fondation Friedrich EBERT
- Laura REINILA : Ambassade de Finlande en Tunisie
- Mme Julie BEDOS : Ambassade de France en Tunisie
- Mme Dorothy Shea et Julia REED: Ambassade USA en Tunisie
- Mme Sophie KARLSHAUSEN – Ambassade de Belgique en Tunisie
- Mme Milagros JIMENEZ: Ambassade d'Espagne en Tunisie



Hors Tunisie

Espagne

- Marta Vallejo Herrando - FUND. PAU I SOLIDARITAT
- Oriol HOMS – Directeur de CIREM
- Carles Vallejo / Union Barcelones de CC.OO
- Mohamed HAIDOUR – membre du Secrétariat de Migrations de la Confédération Syndicale de CC.OO
- Eva Morera / Fédération des coopératives agricoles catalanes

Italie

- Anthony FERIGO / CISL

France

- Jean-Paul BOUCHET / CFDT
- Nicole Martin / Chargée de mission – Réinsertion et coopération, Ministère de l'Emploi
- Anissa ALLOUACHE / Universitaire de Nanterre Paris X
- Alaya ZAGHLOULA et Jean BELANGER / A.E.F.T.I
- Khadija Mohsen-Finan / chercheure à l'Institut Français de Recherche Internationale - IFRI
- Jacques OUED OUDIA / Economiste

Algérie

- Boujomâa GHACHIR – Président de la Ligue algérienne de droits de l'homme
- Héchmi LOUZIR – chercheur –syndicaliste - UGTA

Maroc

- Nassim OULMANE - Chargé des Affaires Sociales Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique Bureau Afrique du Nord



PROGRAMME 2008

Le programme est constitué de 8 axes :

1. Projet de recherche-action sur le thème :

Les initiatives d'économie sociale et solidaire en Tunisie : perspectives et développement des Sociétés mutuelles de services agricoles - SMSA

- Séminaire de démarrage du projet le 11 janvier 2008 à l'hôtel Belvédère à Tunis

2. Projet de recherche-action sur le thème :

Contribution à l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur en Tunisie

- Séminaire de démarrage du projet le 8 février 2008 à l'hôtel Belvédère à Tunis

3. Projet de recherche-action sur le thème :

Circulation des compétences dans la zone euromaghrébine

- Séminaire de démarrage du projet le 7 mars 2008 à l'hôtel Belvédère à Tunis

4. Création d'une unité de recherche au sein de l'ACMACO pour jeunes chercheurs en sciences sociales

5. Séminaire le 6 mars 2008 à l'hôtel ARIHA à Tunis sur le thème :

-Les impacts de l'expérience internationale en matière de Flexicurité sur l'emploi et la compétitivité des entreprises : quelles leçons pour la Tunisie ?

- Une rencontre de préparation de projets de recherches du réseau RECEPTIS

6. Université d'Été (15e session) les 18, 19 et 20 juillet 2008 à l'hôtel « La Tour Blanche » à Gammarth sur le thème :

Capacités d'autonomie, Croissance, et Régulations dans l'espace Euro-Med à l'heure de la mondialisation

7. Participation à l'appel à proposition de la Commission Européenne sur

« Programme Thématique de Coopération avec les Pays Tiers dans les domaines de la Migration et de l'Asile - Lignes budgétaire 19.020101 et 19.020102

Référence: EuropeAid/126364/C/ACT/Multi

8. La publication des actes de l'Université d'Été de l'année 2007

La réalisation de ce programme nécessite une dizaine de journées d'études et de préparation, ainsi que des déplacements en dehors de la Tunisie (France, Espagne, Italie, Belgique, Maroc, Algérie....).



ACMACO :

Objectifs, spécificités, missions et modes d'organisation et de fonctionnement

L'ACMACO a été créée en décembre 1992 par une vingtaine de syndicalistes de Gabès à l'initiative du camarade Habib GUIZA qui était à l'époque, secrétaire général de l'union régionale du travail - UGTT - Gabès.

C'est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif qui s'est constituée en vertu de la loi sur les associations. La décision de son agrément par les autorités tunisiennes est publiée dans le Journal Officiel (JORT) n°125 du 29/12/1992.

Spécificité, objectifs et organisation

Les fondateurs de l'ACMACO, après une large discussion autour de l'identité et des objectifs de leur organisation, étaient conscients que celle-ci **n'est pas orientée prioritairement vers l'action mais vers la réflexion qui fonde l'action, et cela dans une perspective stratégique.**

Elle n'a pas pour objectif la mobilisation, donc elle n'a pas un enjeu électoral. Sa vocation est plutôt de favoriser les échanges, la formation, les études et la recherche sur les questions sociales et syndicales.

En l'absence de lois régissant le cadre institutionnel le plus approprié à ce type d'organisation, à savoir les fondations, les fondateurs de l'ACMACO avaient choisi de se conformer juridiquement à la loi tunisienne sur les associations ; mais de par la genèse et la vocation de l'ACMACO, ils ont opté pour le modèle d'une fondation quant à son fonctionnement et à son mode d'organisation et de gestion.

Sur cette base, ils ont désigné le camarade Habib GUIZA, initiateur et principal fondateur, président et délégué général de l'ACMACO et l'ont chargé de la diriger. Il est assisté d'un secrétariat composé de 6 membres.

Depuis 1994, date du démarrage des activités de l'ACMACO jusqu'en 2003, le rayonnement national et international n'a pas cessé de s'élargir, de même le nombre et la qualité des activités et des participants se sont accrues et développés.

En effet, en 10 ans d'activités et de travail soutenu, l'ACMACO a énormément progressé.

Deux rencontres d'évaluation ont eu lieu en 1996 et en 2001, il en sort :

1. Au niveau des activités et des missions

- l'Association Mohamed Ali a été un lieu d'expression libre et plurielle. Elle a traité de thèmes importants pour le monde du travail et bénéficié de l'apport et des réflexions de chercheurs, d'acteurs sociaux tunisiens et méditerranéens, de personnalités et de représentants de l'Administration tunisienne ;
- elle a été un espace privilégié de réflexion et d'échange à l'échelle euro-méditerranéenne autour des questions économiques et sociales contemporaines



se rapportant au monde du travail de la région avec la participation d'universitaires, chercheurs, syndicalistes et autres acteurs sociaux ;

- la production de l'Association, dans son ensemble, a répondu aux attentes, les contributeurs nationaux et euro-méditerranéens étant le plus souvent, au fait des productions scientifiques les plus récentes à l'échelle mondiale dans le domaine.

2. Au niveau de l'organisation et du fonctionnement qui ont fait l'objet de discussions des participants de deux rencontres et notamment celle de 2001, il a été retenu, compte tenu de sa mission et de ses spécificités qu'outre son comité de membres fondateurs, son président et son secrétariat qui sont chargés de la gestion administrative et financière, l'ACMACO s'appuie, dans ses activités, sur les structures consultatives suivantes :

- **Un Comité Scientifique** composé d'universitaires et de chercheurs, ayant pour fonction :
 - a. d'élaborer les programmes des séminaires, recherches, Universités d'Eté, etc.
 - b. de contribuer au renforcement des relations et des échanges avec les chercheurs et les institutions de recherche tant tunisiens qu'étrangers, et dont les préoccupations sont similaires à celles de l'ACMACO.
 - c. De participer activement à la recherche de partenaires pour le développement du CEMAREF.
- **Un Conseil d'Orientation** composé de personnalités et d'acteurs sociaux du monde du travail, appelé à contribuer à l'élaboration des orientations générales de l'ACMACO et à l'évaluation de l'impact de ses activités.

Le conseil d'orientation est composé de 4 collèges :

- i. le collège des membres fondateurs,
 - ii. le collège des membres de droit : représentant des syndicats, de l'Université, de l'Administration,
 - iii. le collège des personnalités qualifiées,
 - iv. le collège des invités
- **Un Comité International de Parrainage** composé de représentants du monde du travail, de chercheurs de deux rives de la Méditerranée ayant pour fonction de présenter des propositions de nature à renforcer la dimension euro-méditerranéenne de l'ACMACO et de ses activités.

Adresse

8, rue de l'Argentine (2^{ème}
étage) 1002 Tunis Belvédère
Tel / Fax : 216.71.792475
Email : habibguiza@yahoo.fr



ACTIVITES

L'Association Mohamed Ali de la Culture Ouvrière ACMACO est à sixième année d'activités avec 18 colloques et séminaires.

1994: * La première session de l'Université d'été les 12,13 et 14 août à Gabès sur le thème: “ **pour une nouvelle culture du travail** “

1995: * Un séminaire les 10 et 11 mars à Tunis sur le thème:

“ **le monde du travail face aux mutations économiques et sociales**”

* La deuxième Université d'été à Bizerte les 21,22 et 23 juillet sur le thème:

“ **Monde du travail et emploi: enjeux technologiques et mondialisation.**”

* Rencontre sur “ **le programme de mise à niveau des entreprises tunisiennes**” le 24 novembre à Tunis.

* **Participation de l'Association au I. Forum Civil Euro-Med à Barcelone**

les 29,30 /11 et le 1 /12/ 1995

1996: * Un séminaire les 19 et 20 avril à Tunis sur le thème:

“ **Droit Social et Mutations**”.

* Un séminaire le 17 juin à Gabès sur le thème:

“ **Culture d'entreprise et Programme de Mise à Niveaux des entreprises**”.

* La troisième session de l'Université d'Été les 26,27 et 28 juillet à Mahdia sur le thème: “ **Acteurs Sociaux et Mutations: Intégration ou Exclusion ?** ”.

* Rencontre du 6 décembre à Tunis sur le thème:

“ **Monde du travail et perspectives du développement au IX plan National du Déve.**”.

* Rencontre Internationale les 14 et 15 décembre à Gammarth sur le thème:

“ **l'Association Mohamed Ali: évaluation et perspectives d'avenir**”.

1997: * Un séminaire les 4 et 5 avril à Tunis sur le thème:

“ **Formation Professionnelle et Mutations**”.

* La quatrième session de l'Université d'Été les 18,19 et 20 juillet à Gammart sur

le thème: “ **Acteurs Sociaux et enjeux actuels: quel compromis social possible?** ”.

* **Participation de l'Association au II Forum Civil Euro-Med à Naples en Italie**

Les 12,13 et 14 décembre 1997.

1998: * Un séminaire les 3 et 4 avril à Tunis sur le thème:

“ **Changements et perspectives de la formation professionnelle** ”.

* **Participation de l'Association à la Conférence Nationale sur l'emploi** ,les – 11.12.13 juin.

* La cinquième session de l'Université d'Été les 17,18 et 19 juillet 1998 à Gammarth

sur le thème: “ **Les pactes sociaux dans la zone Euro-Méditerranéenne**”.

1999: * Un séminaire les 12 et 13 mars à Tunis sur le thème:

“ **L'enseignement de base en Tunisie: les acquis, les défis et les perspectives**”.

* L'agrément par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi en date

du 28 mai 99 d'un centre de l'Association Mohamed Ali sous le n° 344/6058/99, dénommé

“ **Centre Mohamed Ali de Recherches , d'Études et de Formation “ CEMAREF ”** ”

* La sixième Université d'Été les 23,24 et 25 juillet 1999 sur le thème:

“ **Emploi et Droits sociaux dans la zone Euro-Méditerranéenne** “

2000: * Un séminaire les 4 et 5 mars à Tunis sur le thème:

“ **Développement des ressources humaines et transition libérale de l'économie tunisienne**”

* Un séminaire les 5 et 6 mai à Tunis sur le thème:

“ **Transition vers l'économie du marché et reconversion professionnelle des travailleurs en Tunisie**”

* La septième Université d'Été les 14, 15 et 16 juillet 2000 à Gammarth sur le thème:

“ **Le monde syndical dans la zone Euro-Arabe et Méditerranéenne face aux défis de la mondialisation**”

2001 : Un séminaire les 16 et 17 février à Tunis sur le thème :

« **Syndicalisme et Management à l'ère de la Mondialisation** »

*un séminaire les 9 et 10 mars à Tunis sur le thème :

« **L'impact de la mondialisation sur le travail et l'emploi des femmes : le cas de la Tunisie** »

*un séminaire les 11 et 12 mai à Tunis sur le thème :

« **Le système de relations professionnelles en Tunisie : essai d'évaluation** »

*La huitième Université d'Été les 20,21 et 22 juillet 2001 à Gammarth sur le thème :

Le volet social , culturel et humain du Partenariat Euro-Méditerranéen

et la participation des sociétés civiles, six années après Barcelone

* **Rencontre d'évaluation des activités** de l'Association Mohamed Ali , les 21 et 22 décembre 2001 à l'hôtel Phébus à Gammarth.



2002 : un Séminaire les 3 et 4 mai à l'hôtel Belvédère à Tunis, sur le thème :

Le Monde du travail face aux mutations économiques et à leur impact sur le marché de l'emploi

* 9^e Université d'été, les 26,27 et 28 juillet à l'hôtel Khamsa Corrinthia à Gammarth sur le thème :

Pour la refondation du Partenariat dans la zone Euromed.

Quel rôle des sociétés civiles (Syndicats et ONG)

2003 : * Séminaire les 7 et 8 mars à l'hôtel Belvédère à Tunis, sur le thème :

le dialogue social en Tunisie : les acquis, les défis et les perspectives

* 10^e Université d'Eté les 18,19 et 20 juillet à l'hôtel Phébus à Gammarth sur le thème :

Le projet euroméditerranéen dans l'après 11 septembre :

Europe, Maghreb/monde arabe et sociétés civiles face à leur avenir

- o Rencontre internationale les 12,13 et 14 décembre 2003 à l'hôtel Karim à Gammarth , pour la mise en œuvre d'un réseau dénommé :

« Réseau Euromed de Confrontation et d'Etudes Prospectives sur Travail, Innovation et Droits Sociaux »

RECEPTIS

2004 : * Séminaire les 16 et 17 avril à l'hôtel Belvédère à Tunis, sur le thème :

la négociation collective en Tunisie : les acquis, les défis et les perspectives

* 11^e Université d'Eté les 23,24 et 25 juillet à l'hôtel Khamsa Corrinthia à Gammarth sur le thème :

Sociétés civiles et monde du travail dans le bassin méditerranéen à l'heure du « nouveau voisinage » proposé par

l'Europe et du « Grand Moyen-Orient » proposé par les Etats-Unis

2005 :.Conférence internationale les 22 et 23 avril 2005 à l'hôtel Belvédère à Tunis sur le thème :

L'avenir du secteur du textile et de l'habillement dans la zone euro-méditerranéenne : quel impact du démantèlement de l'accord multifibre sur l'emploi, les qualifications et l'entreprise ?

* 12^e Université d'Eté les 21,22, 23 et 24 juillet à l'hôtel Khamsa Corrinthia à Gammarth sur le thème :

La construction régionale et le partenariat Euro-Med : le cas du Maghreb

Pour un rôle efficace des sociétés civiles (Syndicats et ONG)

2006 : * Projet sur : **contribution à la réhabilitation du secteur de l'économie sociale en Tunisie**

Séminaire de démarrage du projet les 27 et 28 janvier 2006 à l'hôtel Nova Park à Carthage sur le thème :Le secteur coopératif en Tunisie : le cas des sociétés mutuelles de services agricoles- SMSA

Etats des lieux, aspects juridiques, gestion du dossier fiscal et perspectives

* **Séminaire** les 14 et 15 avril 2006 à l'hôtel Belvédère pour la **Mise en œuvre** des travaux de recherches du « Réseau Euromed de Confrontation et d'Etudes Prospectives sur

Mouvements des personnes et des capitaux au sein du bassin euro-méditerranéen et responsabilité sociale des acteurs

* 13^e Université d'Eté les 21,22, et 23 juillet à l'hôtel Khamsa Corrinthia à Gammarth sur le thème : **Emploi , mouvements des personnes et des capitaux et responsabilité sociale des acteurs dans la zone euromed**

* **Décembre 2006 : publication des actes des Universités d'Eté de 1998 à 2006**

2007 : * **Rencontre de présentation de nouvelles publication** des actes de neuf (9) Universités d'Eté de l'ACMACO de 1998 à 2006.

Mercredi 28 mars 2007 au siège de la Fondation Friedrich EBERT , la Marsa .

* **14^e Université d'Eté** les 20,21, et 22 juillet à l'hôtel Phébus à Gammarth sur le thème :

Modèles de développement, emploi et mouvements des personnes et des capitaux dans la zone Euromed

* **Séminaire** le 18 décembre 2007 à l'hôtel ARIHA à Tunis sur le thème :

« **La Tunisie et ses Migrants** »

2008 : * **Séminaire** le 6 mars 2008 à l'hôtel ARIHA à Tunis sur le thème :

-Les impacts de l'expérience internationale en matière de Flexicurité sur l'emploi et la compétitivité des entreprises : quelles leçons pour la Tunisie ?



* 15 e Université d'Eté les 8, 19, et 20 juillet à l'hôtel La Tour Blanche à Gammarth sur le thème : **Capacités d'autonomie, Croissance, et Régulations dans l'espace Euro-méditerranéen à l'heure de la mondialisation**

Université d'été de l'ACMACO

La bonne gouvernance est-elle nécessaire au développement?

L'université d'été de l'Association Club Mohamed Ali de la Culture Ouvrière (ACMACO) a tenu le 18, 19 et 20 juillet courant sa 15 session à Gammarth sur le thème «capacités d'autonomie croissance et régulation dans l'espace Euro-Méditerranéen à l'heure de la mondialisation».

Assistaient à l'université des universitaires, des chercheurs, des syndicalistes, des personnalités nationales (anciens ministres, ancien ambassadeur), des représentants des ONG, de l'UTICA ainsi que des représentants d'institutions non tunisiennes résidentes en Tunisie ou hors de Tunisie, dans différents pays européens et maghrébines. Plusieurs organes de presse y ont été également conviés, dont notre journal Attariq Al Jadid. Nous proposons ici à nos lecteurs un compte rendu des moments-clés de cette manifestation annuelle originale, de par le panel très divers des participants et le choix de thèmes, qui répond invariablement à des préoccupations communes des représentants des deux rives de la Méditerranée.

La communication qui a suscité l'intérêt général de l'assistance et un débat contradictoire intense fut sans doute celle présentée par l'économiste français Jacques AODIA sur «la bonne gouvernance, la croissance et l'Etat - stratégie». L'objectif était de démontrer l'existence (ou non) d'une relation de cause à effet entre la bonne gouvernance et la croissance économique.

L'auteur commence par donner deux exemples significatifs le paradoxe marocain et des pays du sud asiatique.

Le premier pays qui s'est comporté en bon élève des institutions monétaires internationales (FMI et BM) appliquant presque à la lettre, leurs recommandations en matière d'ajustement structurel et de bonne gouvernance, n'a pu obtenir qu'une faible croissance, alors que les second pays tels que la Chine, la Corée du Sud, Singapour etc., où le rôle de l'Etat a été important, ont connu une réussite économique époustouflante.

Et le conférencier de conclure que c'est «la boîte à outils» standard élaborée par les dites institutions internationales qui dévoile ses limites en se montrant incapable d'expliquer les décollages évidents de certains pays et les blocages avérés du développement dans la majorité des pays du sud.

C'est donc un examen critique basé sur des constats tirés de la réalité qui a amené certains chercheurs à mettre en question les «outils» jusqu'ici quasi incon-

testables de la «bonne gouvernance» comme pré requis à la croissance économique; l'économiste cite, pour preuve, un document récent de la Banque Mondiale parmi les auteurs duquel figure le célèbre auteur de la théorie de «la fin de l'histoire», Fukuyama. Le dernier qui fait son «mea culpa» reconnaît la grave erreur commise par tous ceux qui ont fustigé le rôle de l'Etat cherchant à le réduire par tous les moyens. Il en a résulté une réduction de sa force et la montée de l'extrémisme et du terrorisme.

Mais réhabiliter le rôle de l'Etat ne doit être, selon lui, ni dans le sens de l'avènement de «l'Etat providence» ni dans celui de «l'Etat socialiste». Il faut en comprendre tout simplement un rôle de l'action publique dans la régulation du marché aux niveaux national et mondial et la fin de la «religion du marché» et du «tout économique».

J. Aoudia explique que le développement n'est certainement pas une simple conjugaison des investissements avec les ressources humaines et autres. C'est cela, mais c'est surtout la manière dont la société s'organise pour rationaliser l'utilisation de ses ressources.

Et si la recette de la bonne gouvernance (transparence de l'action publique, contrôle de la corruption, libre fonctionnement des marchés, démocratie et Etat de droit) a été payante pour le développement des pays riches ce qui a pu conforter la déduction que ce dernier est tributaire de la première, il faut se garder d'en faire une «panacée» universelle valable pour tous les pays du monde!

Certains chercheurs, dit-il, interpellés par le fait que des pays ayant tous une Mauvaise Gouvernance enregistrent des niveaux de croissance fort différents (exemple :pays arabes/pays du sud asiatique) ont commencé à emprunter le chemin inverse en essayant de comprendre quels sont les facteurs qui ont favorisé cette croissance économique dynamique dans les pays asiatiques. C'est donc une nouvelle démarche empirique, faisant appel à l'analyse des données (ADD), comme «les profils institutionnels», basée sur des méthodes statistiques ne présupposant pas de liens de causalité entre institutions et développement, qui a été adop-

tée. Cette nouvelle approche a fait ressortir trois groupes de pays : 1) les pays développés, avec une Bonne Gouvernance et un taux de croissance moyen.

2) les pays divergents, avec une Mauvaise Gouvernance et un taux de croissance faible (pays arabes, certains pays de l'Amérique latine.)

3) les pays convergents, avec une Mauvaise Gouvernance et un taux de croissance fort (pays de l'Asie du sud, certains pays latino-américains.)

Le troisième groupe (celui des pays convergents) est en passe de rattraper le premier, alors que le deuxième s'en éloigne en sombrant dans la pauvreté et le sous-développement.

La Tunisie se situe, selon l'économiste, à la lisière des 2ème et 3ème groupes.

Le lien entre les institutions (en tant que règles du jeu en vigueur dans les sociétés reliant l'ensemble des acteurs sociaux, y compris l'Etat) et la croissance dans les pays dits convergents à forte croissance économique, se réalise par un autre dispositif de création de confiance, organisé la plupart du temps autour d'un «Etat stratège» assurant, selon un mode spécifique de coordination entre acteurs et de sécurisation de leurs anticipations (lesquelles fonctions sont résumées dans le concept de

«Monopole Focal de Gouvernance».

Ces pays parviennent à amorcer un changement institutionnel impliquant des ruptures des modes de régulation sociale, économique et politique. Ils accumulent sur le moyen-long terme les ressources et l'expérience économique nécessaires pour s'engager dans un processus de rattrapage des niveaux de vie développés, y compris sur le plan institutionnel, par la formalisation et l'ouverture du système de régulation sociale antérieur. A ce niveau de l'analyse, l'auteur introduit le concept de « Gouvernance pour le Développement », qui désigne ce cheminement institutionnel produisant de la confiance. Cette dernière se traduit par une ouverture du système de régulation sur les plans économique (entrée de nouveaux acteurs), social (rôle accru du mérite) et politique (démocratie).

Les bonnes institutions sont ainsi définies sur un registre non normatif, contrairement aux prétentions des recettes standard de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Le chercheur se réfère au rapport récent (Mai 2008) dit

«GROWTH REPORT», élaboré par 21 personnalités dont 2 économistes Prix Nobel et 19 hommes politiques de haut niveau appartenant majoritairement aux pays du sud; lequel rapport indique que les pays ayant connu des périodes de croissance longue et forte se caractérisent par :

- une ouverture sur le monde, sur le savoir et la promotion des exportations.

- une stabilité macro-économique.

- La conservation des avantages du marché et notamment de la liberté des prix

- Un taux élevé d'investissement et d'épargne

- un leadership (équipe dirigeante) forte et une gouvernance crédible

Le rapport dit-il, insiste sur le fait que la priorité c'est la croissance, et que la démocratie n'est pas posée comme une norme ou comme condition de la croissance même si elle reste une valeur désirée en soi.

AODIA conclut son intervention en insistant sur la nécessité de ne pas perdre de vue que les pays développés au nord et ceux du sud sont structurellement différents quant au mode de fonctionnement de leur système de régulation sociale. Les pays d'Europe se sont extraits des systèmes de régulation archaïque depuis quelques siècles pour inventer de nouveaux modes qui se sont avérés efficace au plan de la création des richesses, de l'innovation technologique et du développement des libertés individuelles.

Cette différence profonde de fonctionnement fait que le passage de pays pauvre à pays riche implique des changements radicaux, des ruptures profondes qui provoquent de fortes résistances dont l'issue est incertaine.

Empirisme, respect de la spécificité de chaque pays, autonomie dans l'élaboration des stratégies de développement sont les maîtres mots de cette approche non normative, ce qui implique d'aborder avec pragmatisme les questions de politique industrielle, de change, d'investissement public et du rôle de l'Etat

La communication de l'économiste français a suscité un vif débat entre les participants de l'université d'été et elle ne manquera certainement pas de susciter entre nos lecteurs, un débat dont la signification dans notre pays n'échappe à personne. Alors, à vos plumes, chers lecteurs!

Abdelaziz Messaoudi